WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain en session ordinaire, à 5 h. du soir.

Ordre du jour :

1° Session ordinaire de mai ; ouverture.

2° Budget primitif de la Ville pour 1900 ; budgets réitérés des hospices et du bureau de bienfaisance.

3° Caisse municipale des retraites ; projets de création.

4° Boulevard de Metz ; projet d'élargissement et de redressement sur le territoire de Wattrelos.

5° Ouverture des rues nouvelles ; rapport sur les démarches faites auprès des propriétaires.

6° Ecole de la Bailleric ; lettre préfectorale ; création d'emplois d'instituteurs.

7° Demande de subsides pour fêtes et concours (Festival à la Place). Participation de la Patriote au concours de gymnastique d'Amiens. Fête du Pluvy.

8° Assistance : Projet de loi sur la représentation des pauvres et des établissements charitables. Avis du Conseil, etc., etc.

Abattoir public. — Par arrêté du 29 mai, M. le Préfet du Nord a décidé la création de l'abattoir public à l'Avelin, conformément aux décisions du Conseil municipal et malgré les réclamations faites à l'enquête.

La question suivra maintenant son cours.

La Société « La Patriote ». — Nous apprenons que la société de gymnastique *La Patriote* doit prendre part au grand concours national de gymnastique d'Amiens, dimanche 11 et lundi 12 juin.

La société concourra en 2e division.

On se rappelle que l'année dernière elle a remporté les premiers prix en 3e division au concours de Boulogne-sur-Seine.

CROIX

Acte de probité. — Lundi dans la journée, un brave ouvrier, M. Armand Quesnel, contremaître, chez MM. Holden, demeurant rue Mirabeau, 6, a trouvé, aux environs de la Poste, un porte-monnaie contenant 11 fr. 35, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de M. le commissaire de police où, peu de temps après, il a été réclamé par une vieille dame, rentière, demeurant rue Holden-Grothers. Toutes nos félicitations à ce brave homme.

Le recensement des chevaux et voitures. — Mardi matin et une partie de l'après-midi, eu lieu sur la grande-Place le recensement des chevaux et voitures susceptibles d'être requis pour les besoins de l'armée.

La commission était composée de M. Vymes, chef d'escadron, de l'armée territoriale ; Philippe, vétérinaire de la réserve ; Foutez, maréchal des logis du 12e chasseurs et de deux membres de l'Administration municipale.

WASQUEHAL

L'identité du noyé de dimanche. — L'individu qu'est jeté à l'eau sous le pont du Triez a été reconnu par son fils qui habite Tourcoing.

Ce malheureux s'appelait Joseph Hatterer ; il est né à Ribeauville (Alsace), le 15 janvier 1837, il était donc âgé de 63 ans. Ce vieil homme était atteint par moment de troubles cérébraux. Il avait été enfermé dans une maison de santé, en Alsace, pendant trois ans. Dimanche matin, il avait quitté le domicile de son fils sans être aperçu. Il était arrivé jeudi dernier venant de Ribeauville.

Du danger de vouloir se baigner sans savoir nager. — Lundi après-midi, un jeune homme, Pierre L..., âgé de 15 ans, demeurant à Roubaix, fort Cordonnier, apprenait à nager au moyen d'une corde qu'il s'était attachée autour du corps et que ses camarades, restés sur la berge, tenaient.

La corde étant venue à se rompre, Pierre L... disparut brusquement sous l'eau. Il se serait infailliblement noyé sans l'intervention de M. Louis Lebrun, apprêteur, âgé de 18 ans, demeurant à Roubaix, rue de l'Alma, qui se jeta tout habillé dans le canal et fut assez heureux pour le retirer de l'eau et le ramener à terre.

Le jeune imprudent, évanoui, fut transporté à l'estaminet de la *Guinguette*, où lui furent donnés des soins énergiques. Peu après il pouvait regagner Roubaix aidé de ses amis. Toutes nos félicitations à son courageux sauveteur.

Commission municipale des finances. — La commission municipale des finances se réunira aujourd'hui, mercredi, à la mairie, à cinq heures du soir, pour étudier les questions ayant trait aux édifices communaux.

TOURCOING

UNE DRAMATIQUE et mystérieuse affaire

AU

QUARTIER DES PHALEMPINS

Un homme trouvé mort dans un terrain vague. — Enquête laborieuse. — Descente du parquet.

Hier matin à la première heure, le bruit se répandait en ville qu'un meurtre avait été commis dans le quartier des Phalempins, dont c'est actuellement la douzaine annuelle.

La position qu'occupait le cadavre laisse supposer que la scène du meurtre ne s'est pas déroulée à l'endroit où a été retrouvé la victime, mais que le corps aurait été déposé en cet endroit après la mort.

Le lieu où fut trouvé le cadavre

Nous indiquons ci-dessous, par un modeste plan des lieux où fut trouvé le corps.

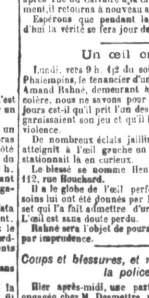

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, c'est contre le pignon de l'école des sœurs et sur un terrain vague qu'a été trouvé le cadavre.

La première personne qui aperçut là un homme couché la face contre terre, les bras repliés et le corps légèrement incliné sur le côté droit, est un ébénniste de gaz qui habite rue du Cimbale. Une première fois, vers 2 h. 1/2 du matin, et se rapprochant, s'imaginant qu'il s'agissait d'un ivrogne qui n'avait pu regagner son lit de douleur, il s'en était allé.

Il repassa une heure plus tard et constata que l'homme n'avait fait aucun mouvement. D'autres personnes, également aperçurent le corps dont un jeune garçon de 14 ans, soupçonnait du nom de Deporter, dont les parents sont cabaretiers dans le voisinage.

L'enfant s'approcha que l'homme étendu dans le terrain vague était froid et raide.

L'enfant retourna chez lui, monta dans la chambre de son père, à qui, par signes, il fit comprendre sa découverte.

Enfin plusieurs ouvriers, se rendant à leur travail, et M. Ladgre, marchand de charbon, s'approchèrent.

Tous constatèrent que l'homme était mort. Il ne portait pas de blessures apparentes; toutefois il avait la face tuméfiée et sa chemise de flanelle était ensanglantée.

La victime

L'identité de la victime fut également très rapidement établie : c'était un nommé Alcide Berthier, 34 ans, né à Ypres, menuisier, et demeurant en logement depuis une quinzaine de jours à l'estaminet de la Couronne, rue Saint-Jacques.

Précédemment, il logeait chez les époux Coussart, dont l'estaminet, connu dans le quartier sous le nom de la Garde-Robe, est indiqué au plan ci-dessus à l'angle de la rue Montaigne et du prolongement de la rue de la Fontaine.

Alcide Berthier fréquentait la demoiselle Coussart, or, que la frère de cette dernière, Gustave, 22 ans, ne voyait sans doute pas d'un excellent œil, puisqu'à diverses reprises et surtout dans l'après-midi et la journée de lundi, les deux hommes eurent des altercations violentes et en vinrent aux mains à diverses reprises.

Alcide Berthier s'était également pris de querelle avec d'autres individus, vers 8 heures du soir, il y est rixe entre lui et un individu de Roubaix, Florent X... Ce dernier jeta son adversaire dans un tonneau.

Berthier dont les vêtements étaient complétement mouillés se rendit dans un cabaret pour en changer.

La police prévenue

Les personnes qui trouvèrent le corps s'empressèrent de prévenir la police. M. Renard, fileur, rue Flouchard, courut chez le brigadier Clarisse qui habite le quartier. Le brigadier s'empressa à son tour d'informer M. Sénéez, commissaire de police au 3e arrondissement qui se transporta aussitôt sur les lieux. Le magistrat fit mander M. le docteur Dewyn, médecin légiste, pour les constatations médicales.

La première enquête

On relève exactement la position qu'occupait le corps dont l'emplacement fut marqué à la craie blanche, puis le cadavre fut porté à l'estaminet Deporter.

On enleva les vêtements et au-dessus de la clavicule gauche, au défaut de l'épaule, M. le docteur Dewyn découvrit une plaie pénétrante ayant pas plus d'un centimètre de longueur et paraissant avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. A première vue cette blessure qui avait déterminé une hémorragie assez abondante, ne paraissait pas devoir être la cause de la mort. *L'autopsie seule fixera à ce sujet.*

Toutefois, nous pouvons dire qu'en outre de la blessure indiquée ci-dessus, Berthier avait le ventre tuméfié ainsi que le visage.

Du reste, aimé qu'il est dit au cours de ce récit, la victime s'était battue à différentes reprises dans la journée et la soirée.

Les premières constatations judiciaires et médicales faites, le corps fut transporté à la morgue, à l'hôpital civil, dans la voiture d'ambulance.

Inutile de dire que dans le quartier la foule est considérable et que l'on commente diversement cette affaire sur laquelle plane un certain mystère.

Plusieurs agents se mêlent aux groupes et s'efforcent de recueillir des indices pouvant mettre sur la voie de la vérité.

L'instruction

Le Parquet de Lille fut prévenu télégraphiquement. En attendant, M. Sénéez, commissaire de police, se livre à la première instruction sur ce drame. Il a entendu un grand nombre d'individus, mais son enquête est rendue extrêmement difficile, tant les dépositions se contredisent.

A un moment donné, il semblait que la vérité allait facilement se dégager, mais la première piste aurait dû être abandonnée pour se lancer sur une autre.

Un crin-crin en plein air

A l'occasion de la ducasse des Phalempins, une espèce d'ancienne en toile avait été établie.

Un crin-crin en plein air *de 5e classe* qui n'appartiennent pas tous au meilleur monde se donnaient rendez-vous et dansaient au son d'un orgue.

Il y eut aussi, à une heure avancée de la soirée de lundi, dans ce bal en plein air exploité par les sieurs Deunette père et fils et des associés de circonstance, plusieurs rixes et batailles générales. Entre minuit et demie et une heure, Berthier et quelques autres vinrent à ce bal. L'un des exploitants, le nommé J.-B. Delescluse, nous a déclaré que quelques-uns des individus se poussaient, en dansant, sur l'orgue et qu'on les mit dehors.

Tout cela ne nous éclaire pas sur la scène du meurtre.

Le parquet

Le parquet de Lille est descendu à Tourcoing à quatre heures et demie. M. Delaie, accompagné de son greffier, M. Dore, s'est rendu chez M. Sénéez, où il a pris connaissance de l'instruction et a procédé à de nouveaux interrogatoires.

L'affaire ne s'est pas éclaircie puisque trois personnes gardées à la disposition furent ensuite remises en liberté.

Le magistrat instructeur a jugé inutile de se transporter sur les lieux dont un plan fidèle avait été dressé.

Le foule qui était considérable aux abords de l'endroit où a été retrouvé le cadavre et qui attendait depuis des heures la venue du Parquet a été fortement déçue.

L'autopsie

M. Castiaux, descendu à Tourcoing en même temps que M. le juge d'instruction, s'est rendu directement de son côté à l'hôpital où l'autopsie a été pratiquée.

Nous n'en connaissons pas les résultats précis.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Aloise Berthier travaillait depuis peu de temps chez M. Vandekerkhove, menuisier-ébéniste, rue Nationale.

Samedi, il avait reçu 20 fr. 25 pour son salaire de la semaine.

Il avait tout dépensé cet argent puisque le lundi il ne se sentait pas en disposition de travailler et demandait une avance de 1 fr.

Mme Vandekerkhove lui remit alors 2 fr. Il se rendit aux Phalempins, passa au cabaret Coussaert puis après être resté quelques instants après rue du Calvaire à la Citerne et à son logement, il retourna à nouveau aux Phalempins.

Espérons que pendant la journée d'aujourd'hui la vérité se fera jour dans cette affaire.

Un œil crevé

Lundi, vers 9 h. 1/2 du soir, à la ducasse des Phalempins, le tenancier d'un jeu de tourniquet, Amand Hahne, demeurant à Roubaix, était en voiture, nous ne savons pas pour quelle raison. Toujours est-il qu'il prit l'on des objets de verre qui garnissaient son jeu et qu'il le brisa à terre avec violence.

De nombreux éclats jaillirent et l'un d'eux atteignit à l'œil gauche un jeune homme qui stationnait là en curieux.

Le blessé se nomme Henri Losfeld, 16 ans, 112, rue Houchard.

Il a le globe de l'œil perforé ; les premiers soins lui ont été donnés par le docteur Dewyn.

Il repasse une heure plus tard et constata que l'homme n'avait fait aucun mouvement. D'autres personnes, également aperçurent le corps dont un jeune garçon de 14 ans, soupçonnait du nom de Deporter, dont les parents sont cabaretiers dans le voisinage.

L'enfant s'approcha que l'homme étendu dans le terrain vague était froid et raide.

L'enfant retourna chez lui, monta dans la chambre de son père, à qui, par signes, il fit comprendre sa découverte.

Enfin plusieurs ouvriers, se rendant à leur travail, et M. Ladgre, marchand de charbon, s'approchèrent.

Tous constatèrent que l'homme était mort. Il ne portait pas de blessures apparentes; toutefois il avait la face tuméfiée et sa chemise de flanelle était ensanglantée.

La victime

L'identité de la victime fut également très rapidement établie : c'était un nommé Aloise Berthier, 34 ans, né à Ypres, menuisier, et demeurant en logement depuis une quinzaine de jours à l'estaminet de la Couronne, rue Saint-Jacques.

Précédemment, il logeait chez les époux Coussart, dont l'estaminet, connu dans le quartier sous le nom de la Garde-Robe, est indiqué au plan ci-dessus à l'angle de la rue Montaigne et du prolongement de la rue de la Fontaine.

Aloise Berthier fréquentait la demoiselle Coussart, or, que la frère de cette dernière, Gustave, 22 ans, ne voyait sans doute pas d'un excellent œil, puisqu'à diverses reprises et surtout dans l'après-midi et la journée de lundi, les deux hommes eurent des altercations violentes et en vinrent aux mains à diverses reprises.

Aloise Berthier s'était également pris de querelle avec d'autres individus, vers 8 heures du soir, il y eut rixe entre lui et un individu de Roubaix, Florent X... Ce dernier jeta son adversaire dans un tonneau.

Berthier dont les vêtements étaient complétement mouillés se rendit dans un cabaret pour en changer.

La police prévenue

Les personnes qui trouvèrent le corps s'empressèrent de prévenir la police. M. Renard, fileur, rue Flouchard, courut chez le brigadier Clarisse qui habite le quartier. Le brigadier s'empressa à son tour d'informer M. Sénéez, commissaire de police au 3e arrondissement qui se transporta aussitôt sur les lieux. Le magistrat fit mander M. le docteur Dewyn, médecin légiste, pour les constatations médicales.

La première enquête

On relève exactement la position qu'occupait le corps dont l'emplacement fut marqué à la craie blanche, puis le cadavre fut porté à l'estaminet Deporter.

On enleva les vêtements et au-dessus de la clavicule gauche, au défaut de l'épaule, M. le docteur Dewyn découvrit une plaie pénétrante ayant pas plus d'un centimètre de longueur et paraissant avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. A première vue cette blessure qui avait déterminé une hémorragie assez abondante, ne paraissait pas devoir être la cause de la mort. *L'autopsie seule fixera à ce sujet.*

Toutefois, nous pouvons dire qu'en outre de la blessure indiquée ci-dessus, Berthier avait le ventre tuméfié ainsi que le visage.

Du reste, aimé qu'il est dit au cours de ce récit, la victime s'était battue à différentes reprises dans la journée et la soirée.

Les premières constatations judiciaires et médicales faites, le corps fut transporté à la morgue, à l'hôpital civil, dans la voiture d'ambulance.

Inutile de dire que dans le quartier la foule est considérable et que l'on commente diversement cette affaire sur laquelle plane un certain mystère.

Plusieurs agents se mêlent aux groupes et s'efforcent de recueillir des indices pouvant mettre sur la voie de la vérité.

L'instruction

Le Parquet de Lille fut prévenu télégraphiquement. En attendant, M. Sénéez, commissaire de police, se livre à la première instruction sur ce drame. Il a entendu un grand nombre d'individus, mais son enquête est rendue extrêmement difficile, tant les dépositions se contredisent.

A un moment donné, il semblait que la vérité allait facilement se dégager, mais la première piste aurait dû être abandonnée pour se lancer sur une autre.

Un crin-crin en plein air

A l'occasion de la ducasse des Phalempins, une espèce d'ancienne en toile avait été établie.

Un crin-crin en plein air *de 5e classe* qui n'appartiennent pas tous au meilleur monde se donnaient rendez-vous et dansaient au son d'un orgue.

Il y eut aussi, à une heure avancée de la soirée de lundi, dans ce bal en plein air exploité par les sieurs Deunette père et fils et des associés de circonstance, plusieurs rixes et batailles générales. Entre minuit et demie et une heure, Berthier et quelques autres vinrent à ce bal. L'un des exploitants, le nommé J.-B. Delescluse, nous a déclaré que quelques-uns des individus se poussaient, en dansant, sur l'orgue et qu'on les mit dehors.

Tout cela ne nous éclaire pas sur la scène du meurtre.

Le parquet

Le parquet de Lille est descendu à Tourcoing à quatre heures et demie. M. Delaie, accompagné de son greffier, M. Dore, s'est rendu chez M. Sénéez, où il a pris connaissance de l'instruction et a procédé à de nouveaux interrogatoires.

L'affaire ne s'est pas éclaircie puisque trois personnes gardées à la disposition furent ensuite remises en liberté.

Le magistrat instructeur a jugé inutile de se transporter sur les lieux dont un plan fidèle avait été dressé.

La foule qui était considérable aux abords de l'endroit où a été retrouvé le cadavre et qui attendait depuis des heures la venue du Parquet a été fortement déçue.

L'autopsie

M. Castiaux, descendu à Tourcoing en même temps que M. le juge d'instruction, s'est rendu directement de son côté à l'hôpital où l'autopsie a été pratiquée.

Nous n'en connaissons pas les résultats précis.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Aloise Berthier travaillait depuis peu de temps chez M. Vandekerkhove, menuisier-ébéniste, rue Nationale.

Samedi, il avait reçu 20 fr. 25 pour son salaire de la semaine.

Il avait tout dépensé cet argent puisque le lundi il ne se sentait pas en disposition de travailler et demandait une avance de 1 fr.

Mme Vandekerkhove lui remit alors 2 fr. Il se rendit aux Phalempins, passa au cabaret Coussaert puis après être resté quelques instants après rue du Calvaire à la Citerne et à son logement, il retourna à nouveau aux Phalempins.

Espérons que pendant la journée d'aujourd'hui la vérité se fera jour dans cette affaire.

Un œil crevé

Lundi, vers 9 h. 1/2 du soir, à la ducasse des Phalempins, le tenancier d'un jeu de tourniquet, Amand Hahne, demeurant à Roubaix, était en voiture, nous ne savons pas pour quelle raison. Toujours est-il qu'il prit l'on des objets de verre qui garnissaient son jeu et qu'il le brisa à terre avec violence.

De nombreux éclats jaillirent et l'un d'eux atteignit à l'œil gauche un jeune homme qui stationnait là en curieux.

Le blessé se nomme Henri Losfeld, 16 ans, 112, rue Houchard.

Il a le globe de l'œil perforé ; les premiers soins lui ont été donnés par le docteur Dewyn.

Il repasse une heure plus tard et constata que l'homme n'avait fait aucun mouvement. D'autres personnes, également aperçurent le corps dont un jeune garçon de 14 ans, soupçonnait du nom de Deporter, dont les parents sont cabaretiers dans le voisinage.

L'enfant s'approcha que l'homme étendu dans le terrain vague était froid et raide.

L'enfant retourna chez lui, monta dans la chambre de son père, à qui, par signes, il fit comprendre sa découverte.

Enfin plusieurs ouvriers, se rendant à leur travail, et M. Ladgre, marchand de charbon, s'approchèrent.

Tous constatèrent que l'homme était mort. Il ne portait pas de blessures apparentes; toutefois il avait la face tuméfiée et sa chemise de flanelle était ensanglantée.

La victime

L'identité de la victime fut également très rapidement établie : c'était un nommé Aloise Berthier, 34 ans, né à Ypres, menuisier, et demeurant en logement depuis une quinzaine de jours à l'estaminet de la Couronne, rue Saint-Jacques.

Précédemment, il logeait chez les époux Coussart, dont l'estaminet, connu dans le quartier sous le nom de la Garde-Robe, est indiqué au plan ci-dessus à l'angle de la rue Montaigne et du prolongement de la rue de la Fontaine.

Aloise Berthier fréquentait la demoiselle Coussart, or, que la frère de cette dernière, Gustave, 22 ans, ne voyait sans doute pas d'un excellent œil, puisqu'à diverses reprises et surtout dans l'après-midi et la journée de lundi, les deux hommes eurent des altercations violentes et en vinrent aux mains à diverses reprises.

Aloise Berthier s'était également pris de querelle avec d'autres individus, vers 8 heures du soir, il y est rixe entre lui et un individu de Roubaix, Florent X... Ce dernier jeta son adversaire dans un tonneau.

Berthier dont les vêtements étaient complétement mouillés se rendit dans un cabaret pour en changer.

La police prévenue

Les personnes qui trouvèrent le corps s'empressèrent de prévenir la police. M. Renard, fileur, rue Flouchard, courut chez le brigadier Clarisse qui habite le quartier. Le brigadier s'empressa à son tour d'informer M. Sénéez, commissaire de police au 3e arrondissement qui se transporta aussitôt sur les lieux. Le magistrat fit mander M. le docteur Dewyn, médecin légiste, pour les constatations médicales.

La première enquête

On relève exactement la position qu'occupait le corps dont l'emplacement fut marqué à la craie blanche, puis le cadavre fut porté à l'estaminet Deporter.

On enleva les vêtements et au-dessus de la clavicule gauche, au défaut de l'épaule, M. le docteur Dewyn découvrit une plaie pénétrante ayant pas plus d'un centimètre de longueur et paraissant avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. A première vue cette blessure qui avait déterminé une hémorragie assez abondante, ne paraissait pas devoir être la cause de la mort. *L'autopsie seule fixera à ce sujet.*

Toutefois, nous pouvons dire qu'en outre de la blessure indiquée ci-dessus, Berthier avait le ventre tuméfié ainsi que le visage.

Du reste, aimé qu'il est dit au cours de ce récit, la victime s'était battue à différentes reprises dans la journée et la soirée.

Les premières constatations judiciaires et médicales faites, le corps fut transporté à la morgue, à l'hôpital civil, dans la voiture d'ambulance.

Inutile de dire que dans le quartier la foule est considérable et que l'on commente diversement cette affaire sur laquelle plane un certain mystère.

Plusieurs agents se mêlent aux groupes et s'efforcent de recueillir des indices pouvant mettre sur la voie de la vérité.

L'instruction

Le Parquet de Lille fut prévenu télégraphiquement. En attendant, M. Sénéez, commissaire de police, se livre à la première instruction sur ce drame. Il a entendu un grand nombre d'individus, mais son enquête est rendue extrêmement difficile, tant les dépositions se contredisent.

A un moment donné, il semblait que la vérité allait facilement se dégager, mais la première piste aurait dû être abandonnée pour se lancer sur une autre.

Un crin-crin en plein air

A l'occasion de la ducasse des Phalempins, une espèce d'ancienne en toile avait été établie.

Un crin-crin en plein air *de 5e classe* qui n'appartiennent pas tous au meilleur monde se donnaient rendez-vous et dansaient au son d'un orgue.

Il y eut aussi, à une heure avancée de la soirée de lundi, dans ce bal en plein air exploité par les sieurs Deunette père et fils et des associés de circonstance, plusieurs rixes et batailles générales. Entre minuit et demie et une heure, Berthier et quelques autres vinrent à ce bal. L'un des exploitants, le nommé J.-B. Delescluse, nous a déclaré que quelques-uns des individus se poussaient, en dansant, sur l'orgue et qu'on les mit dehors.

Tout cela ne nous éclaire pas sur la scène du meurtre.

Le parquet

Le parquet de Lille est descendu à Tourcoing à quatre heures et demie. M. Delaie, accompagné de son greffier, M. Dore, s'est rendu chez M. Sénéez, où il a pris connaissance de l'instruction et a procédé à de nouveaux interrogatoires.

L'affaire ne s'est pas éclaircie puisque trois personnes gardées à la disposition furent ensuite remises en liberté.

Le magistrat instructeur a jugé inutile de se transporter sur les lieux dont un plan fidèle avait été dressé.

La foule qui était considérable aux abords de l'endroit où a été retrouvé le cadavre et qui attendait depuis des heures la venue du Parquet a été fortement déçue.

L'autopsie

M. Castiaux, descendu à Tourcoing en même temps que M. le juge d'instruction, s'est rendu directement de son côté à l'hôpital où l'autopsie a été pratiquée.

Nous n'en connaissons pas les résultats précis.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Aloise Berthier travaillait depuis peu de temps chez M. Vandekerkhove, menuisier-ébéniste, rue Nationale.

Samedi, il avait reçu 20 fr. 25 pour son salaire de la semaine.

Il avait tout dépensé cet argent puisque le lundi il ne se sentait pas en disposition de travailler et demandait une avance de 1 fr.

Mme Vandekerkhove lui remit alors 2 fr. Il se rendit aux Phalempins, passa au cabaret Coussaert puis après être resté quelques instants après rue du Calvaire à la Citerne et à son logement, il retourna à nouveau aux Phalempins.

Espérons que pendant la journée d'aujourd'hui la vérité se fera jour dans cette affaire.

Un œil crevé

Lundi, vers 9 h. 1/2 du soir, à la ducasse des Phalempins, le tenancier d'un jeu de tourniquet, Amand Hahne, demeurant à Roubaix, était en voiture, nous ne savons pas pour quelle raison. Toujours est-il qu'il prit l'on des objets de verre qui garnissaient son jeu et qu'il le brisa à terre avec violence.

De nombreux éclats jaillirent et l'un d'eux atteignit à l'œil gauche un jeune homme qui stationnait là en curieux.

Le blessé se nomme Henri Losfeld, 16 ans, 112, rue Houchard.

Il a le globe de l'œil perforé ; les premiers soins lui ont été donnés par le docteur Dewyn.

Il repasse une heure plus tard et constata que l'homme n'avait fait aucun mouvement. D'autres personnes, également aperçurent le corps dont un jeune garçon de 14 ans, soupçonnait du nom de Deporter, dont les parents sont cabaretiers dans le voisinage.

L'enfant s'approcha que l'homme étendu dans le terrain vague était froid et raide.

L'enfant retourna chez lui, monta dans la chambre de son père, à qui, par signes, il fit comprendre sa découverte.

Enfin plusieurs ouvriers, se rendant à leur travail, et M. Ladgre, marchand de charbon, s'approchèrent.

Tous constatèrent que l'homme était mort. Il ne portait pas de blessures apparentes; toutefois il avait la face tuméfiée et sa chemise de flanelle était ensanglantée.

La victime

L'identité de la victime fut également très rapidement établie : c'était un nommé Aloise Berthier, 34 ans, né à Ypres, menuisier, et demeurant en logement depuis une quinzaine de jours à l'estaminet de la Couronne, rue Saint-Jacques.

Précédemment, il logeait chez les époux Coussart, dont l'estaminet, connu dans le quartier sous le nom de la Garde-Robe, est indiqué au plan ci-dessus à l'angle de la rue Montaigne et du prolongement de la rue de la Fontaine.

Aloise Berthier fréquentait la demoiselle Coussart, or, que la frère de cette dernière, Gustave, 22 ans, ne voyait sans doute pas d'un excellent œil, puisqu'à diverses reprises et surtout dans l'après-midi et la journée de lundi, les deux hommes eurent des altercations violentes et en vinrent aux mains à diverses reprises.

Aloise Berthier s'était également pris de querelle avec d'autres individus, vers 8 heures du soir, il y est rixe entre lui et un individu de Roubaix, Florent X... Ce dernier jeta son adversaire dans un tonneau.

Berthier dont les vêtements étaient complétement mouillés se rendit dans un cabaret pour en changer.

La police prévenue

Les personnes qui trouvèrent le corps s'empressèrent de prévenir la police. M. Renard, fileur, rue Flouchard, courut chez le brigadier Clarisse qui habite le quartier. Le brigadier s'empressa à son tour d'informer M. Sénéez, commissaire de police au 3e arrondissement qui se transporta aussitôt sur les lieux. Le magistrat fit mander M. le docteur Dewyn, médecin légiste, pour les constatations médicales.

La première enquête

On relève exactement la position qu'occupait le corps dont l'emplacement fut marqué à la craie blanche, puis le cadavre fut porté à l'estaminet Deporter.

On enleva les vêtements et au-dessus de la clavicule gauche, au défaut de l'épaule, M. le docteur Dewyn découvrit une plaie pénétrante ayant pas plus d'un centimètre de longueur et paraissant avoir été faite avec un instrument piquant et tranchant. A première vue cette blessure qui avait déterminé une hémorragie assez abondante, ne paraissait pas devoir être la cause de la mort. *L'autopsie seule fixera à ce sujet.*

Toutefois, nous pouvons dire qu'en outre de la blessure indiquée ci-dessus, Berthier avait le ventre tuméfié ainsi que le visage.

Du reste, aimé qu'il est dit au cours de ce récit, la victime s'était battue à différentes reprises dans la journée et la soirée.

Les premières constatations judiciaires et médicales faites, le corps fut transporté à la morgue, à l'hôpital civil, dans la voiture d'ambulance.

Inutile de dire que dans le quartier la foule est considérable et que l'on commente diversement cette affaire sur laquelle plane un certain mystère.

Plusieurs agents se mêlent aux groupes et s'efforcent de recueillir des indices pouvant mettre sur la voie de la vérité.

L'instruction

Le Parquet de Lille fut prévenu télégraphiquement. En attendant, M. Sénéez, commissaire de police, se livre à la première instruction sur ce drame. Il a entendu un grand nombre d'individus, mais son enquête est rendue extrêmement difficile, tant les dépositions se contredisent.

A un moment donné, il semblait que la vérité allait facilement se dégager, mais la première piste aurait dû être abandonnée pour se lancer sur une autre.

Un crin-crin en plein air

A l'occasion de la ducasse des Phalempins, une espèce d'ancienne en toile avait été établie.

Un crin-crin en plein air *de 5e classe* qui n'appartiennent pas tous au meilleur monde se donnaient rendez-vous et dansaient au son d'un orgue.

Il y eut aussi, à une heure avancée de la soirée de lundi, dans ce bal en plein air exploité par les sieurs Deunette père et fils et des associés de circonstance, plusieurs rixes et batailles générales. Entre minuit et demie et une heure, Berthier et quelques autres vinrent à ce bal. L'un des exploitants, le nommé J.-B. Delescluse, nous a déclaré que quelques-uns des individus se poussaient, en dansant, sur l'orgue et qu'on les mit dehors.

Tout cela ne nous éclaire pas sur la scène du meurtre.

Le parquet

Le parquet de Lille est descendu à Tourcoing à quatre heures et demie. M. Delaie, accompagné de son greffier, M. Dore, s'est rendu chez M. Sénéez, où il a pris connaissance de l'instruction et a procédé à de nouveaux interrogatoires.

L'affaire ne s'est pas éclaircie puisque trois personnes gardées à la disposition furent ensuite remises en liberté.

Le magistrat instructeur a jugé inutile de se transporter sur les lieux dont un plan fidèle avait été dressé.

La foule qui était considérable aux abords de l'endroit où a été retrouvé le cadavre et qui attendait depuis des heures la venue du Parquet a été fortement déçue.

L'autopsie

M. Castiaux, descendu à Tourcoing en même temps que M. le juge d'instruction, s'est rendu directement de son côté à l'hôpital où l'autopsie a été pratiquée.

Nous n'en connaissons pas les résultats précis.

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Aloise Berthier travaillait depuis peu de temps chez M. Vandekerkhove, menuisier-ébéniste, rue Nationale.

Samedi, il avait reçu 20 fr. 25 pour son salaire de la semaine.

Il avait tout dépensé cet argent puisque le lundi il ne se sentait pas en disposition de travailler et demandait une avance de 1 fr.

Mme Vandekerkhove lui remit alors 2 fr. Il se rendit aux Phalempins, passa au cabaret Coussaert puis après être resté quelques instants après rue du Calvaire à la Citerne et à son logement, il retourna à nouveau aux Phalempins.

Espérons que pendant la journée d'aujourd'hui la vérité se fera jour dans cette affaire.

Un œil crevé

Lundi, vers 9 h. 1/2 du soir, à la ducasse des Phalempins, le tenancier d'un jeu de tourniquet, Amand Hahne, demeurant à Roubaix, était en voiture, nous ne savons pas pour quelle raison. Toujours est-il qu'il prit l'on des objets de verre qui garnissaient son jeu et qu'il le brisa à terre avec violence.

De nombreux éclats jaillirent et l'un d'eux atteignit à l'œil gauche un jeune homme qui stationnait là en curieux.

Le blessé se nomme Henri Losfeld, 16 ans, 112, rue Houchard.

Il a le globe de l'œil perforé ; les premiers soins lui ont été donnés par le docteur Dewyn.

Il repasse une heure plus tard et constata que l'homme n'avait fait aucun mouvement. D'autres personnes, également aperçurent le corps dont un jeune garçon de 14 ans, soupçonnait du nom de Deporter, dont les parents sont cabaretiers dans le voisinage.

L'enfant s'approcha que l'homme étendu dans le terrain vague était froid et raide.

L'enfant retourna chez lui, monta dans la chambre de son père, à qui, par signes, il fit comprendre sa découverte.

Enfin plusieurs ouvriers, se rendant à leur travail, et M. Ladgre, marchand de charbon, s'approchèrent.

Tous constatèrent que l'homme était mort. Il ne portait pas de blessures apparentes; toutefois il avait la face tuméfiée et sa chemise de flanelle était ensanglantée.

LANNOY

TOUFFLERS

Fraude. — Les préposés de douanes Tancrède et Lafrance, de service lundi soir, vers dix heures, à la carrière Watteau, située à trois cents mètres de Lannoy, ont arrêté les nommés Desmet Auguste, âgé de 34 ans, ouvrier tisserand, domicilié à Lys, rue du Vert Pré, cite Delattre et Capy, Edmond, 39 ans, appréteur, domicilié à Roubaix, rue de l'Aloustre, 27, qui portaient pour leur compte du café vert et du tabac haché de provenance étrangère, introduits en fraude.

Les marchandises estimées à 144 fr. 50 ont été saisies et les deux hommes écroués à la gendarmerie de Lannoy.

LE NORD

Accident de bicyclette à La Madeleine

M. Henri Lefebvre, fabricant de bicyclettes, rue d'Ypres, à Quesnoy-sur-Deûle, traversait La Madeleine, monté sur sa machine, lundi soir, vers 10 heures.

En passant rue Gambetta, la fourche du velo se brisa et M. Lefebvre fut violemment précipité sur le sol.

M. Alfred Lefebvre père, qui prenait le frais sur sa porte, fut témoin de l'accident ; il se précipita au secours du blessé qui avait perdu connaissance, et le transporta à l'estaminet Manile en même temps qu'on prevenait un médecin.

M. le docteur Benoît arriva peu après et constata une blessure grave à l'arcade sourcilière gauche ; une fracture de la machoire avec brûlure de trois dents et un décollement de la lèvre inférieure. Il fit transporter le blessé à son domicile personnel où il put le donner les soins nécessaires et le faire conduire, cette nuit, à l'hôpital.

M. Lefebvre a ensuite été transporté en voiture à Quesnoy-sur-Deûle ou il est arrivé à minuit et demi.

DOUAI

Incendie des Huileries Nouvelles

La nuit dernière, un nouvel incendie s'est déclaré dans un vaste magasin rempli de marchandises et dépendant de l'Usine des Huileries Nouvelles, située près de l'ancienne porte d'Oore.

Ce magasin avait une façade de 30 mètres sur 8 mètres de largeur ; il renfermait environ 800.000 kilogrammes de guano en sacs, des tourteaux en planches et en poudres, des outils de toute nature, ainsi que des sacs vides.

L'incendie s'est propagé si rapidement qu'en une demi-heure le bâtiment et son contenu ont été la proie des flammes.

C'est vers deux heures du matin, alors que les *ouvriers de nuit venaient de suspendre le travail* pour prendre un peu de repos, que le feu éclata. Quelques minutes suffirent pour embraser tout intérieurement qui fut bientôt détruit de fond en comble, contenant et contenu.

A 3 h. 1/2, tout danger avait disparu.

On attribue ce sinistre à l'échauffement des matières premières déposées dans le magasin.

Les pertes, évaluées à cent mille francs tant pour la marchandise que pour le bâtiment, sont couvertes par des assurances à plusieurs compagnies.

Nous avons pu savoir accident à signaler. Pierre Defrancq, âgé de 40 ans, contremaître aux Huileries Nouvelles, a été blessé au front par la chute d'une partie de la palissade qui clôturait la cour du bâtiment incendié.

Escroc. — Lundi matin, vers 2 heures 1/2, M. de la Gasnerie, cuvrbé en premier étage, lisait sur son lit, quand la lampe à colonne qui l'éclairait commença de fen à ses rideaux. Et au cliu d'œil, l'incendie prit de telles proportions que le capitaine n'eût que le temps de réveiller son fils, qui se trouvait plus de lui, et dû prendre la fuite sans pouvoir sau